

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

 **Samedi 17 décembre 2022**  **8h30**

 **Complexe World Trade Center**

Route du CWTC, ZI de Jarry – 97122 Baie-Mahault

Présents/Représentés Voir Annexe

Absents Voir Annexe

Après pointage et vérification des pouvoirs,

Avant d'ouvrir la séance, le Secrétaire général procède à la vérification du Quorum

Le Quorum est atteint car sont actuellement présents **42,86% des clubs** représentant **50,91% des voix.**

1- Accueil des sociétaires et ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football

Le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football déclare ouverte cette Assemblée Générale ordinaire.

Pasyonéman ten nou !

2- Mot de bienvenue du Président - Accueil des invités

Le Président accueille les sociétaires en leur souhaitant la bienvenue.

Le président remercie les clubs qui se sont déplacés pour ce temps fort de la Ligue en pleine Coupe du Monde 2022. Il insiste sur l'importance pour les clubs de s'intéresser aux indicateurs financiers de la Ligue, car une ligue en bonne santé financière peut mieux accompagner ses clubs. Après avoir à nouveau chaleureusement remercié les clubs pour leur présence, le président passe la parole au secrétaire général pour le prochain point inscrit à l'ordre du jour.

3- Intervention des invités

En l'absence d'invités présents, le secrétaire général propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

4- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 Juillet 2022

➤ Vote n°1

Le Secrétaire général invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale de juillet 2022.

VOTE N° 1						
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juillet 2022						
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
1	VOTE N° 1	27	175	31	213	88
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	Décision
175	0	22	100,00%	0,00%	N/A	Adopté

L'Assemblée Générale, adopte avec 100 % des suffrages exprimés le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juillet 2022.

Le secrétaire général remercie les clubs pour leur confiance et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

5- Point financier

- Lecture du rapport financier par le trésorier et proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- Présentation des comptes par l'expert-comptable
- Lecture des rapports de mission commissariat aux comptes par le Commissaire aux comptes
- Réponse aux questions diverses en lien avec les comptes
- Approbation des comptes.

➤ Vote n°2

Le Secrétaire général invite l'Assemblée à se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat de l'exercice et l'approbation des comptes.

VOTE N° 2						
Approbation des comptes						
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
2	VOTE N° 2	29	191	33	223	96
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	Décision
191	0	6	100,00%	0,00%	N/A	Adopté

L'Assemblée Générale, adopte avec 100 % des suffrages exprimés la proposition d'affectation du résultat de l'exercice et l'approbation des comptes.

Le secrétaire général remercie les intervenants pour la qualité de leurs présentations, ainsi que les clubs pour la confiance accordée.

Il revient à nouveau sur les grands enjeux financiers (notamment au niveau du recouvrement des créances des clubs) auxquels la Ligue doit faire face afin de pouvoir continuer à accompagner les clubs et de développer tous les footballs.

6- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football

Le Président remercie l'ensemble des participants présents pour leur présence. Il remercie particulièrement le commissaire aux comptes et l'expert-comptable. Il affiche sa satisfaction de voir que les comptes de la Ligue ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes. Toutefois, à l'instar du message passé tant par le commissaire aux comptes que par l'expert-comptable, il fait un appel aux clubs afin que ceux-ci régularisent leur situation financière vis-à-vis de la Ligue dans les plus brefs délais. Par ailleurs, comme indiqué durant la présentation faite par l'expert-comptable, le président revient sur le fait que dispositif particulier d'accompagnement des clubs sera mis en place au niveau de la Ligue afin de gérer ce sujet financier.

Le président termine son propos en reprenant l'une des phrases de l'expert-comptable : « La Ligue, bien qu'en plan de continuation, est sur la bonne voie et doit poursuivre les efforts de transformation entamés depuis quelques années. »

A la suite de ces débats, le Président souhaite un bon match à tous et clôt l'Assemblée générale ordinaire à 11h20.

Le président



Jean DARTRON

Le secrétaire général



Lucien GALVANI

Resyonéman ten nou !